

# LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 736

31ème ANNÉE. No. 9.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 24 JUILLET 1914.

## Elections municipales

PAR LE FAIT D'UNE technique légale, les commissaires municipaux sont forcés de revenir devant le peuple. Cette élection nouvelle coûtera plusieurs milliers de piastres à la ville et ceux qui sortiront vainqueurs devront recommencer en janvier prochain à solliciter l'appui des contribuables. Sans doute la loi est une belle et bonne chose et il est juste que tout ce qui touche aux rouages publics se maintienne dans les bornes établies par la jurisprudence. On ne peut jamais agir trop régulièrement. Toutefois le code semble—en certains cas particuliers—faire avancer beaucoup plus les inextricables intérêts de chicane, que le bien-être des masses.

Elus par le peuple pour un terme de douze mois, les commissaires sont aujourd'hui les victimes des émissaires de Thémis. Pour des irrégularités dont ils ne sont pas les moins du monde responsables, on force les contrôleurs à briguer de nouveau les suffrages. Plusieurs personnes s'étonnent même que le maire et les autres conseillers n'aient pas été obligés de passer sous les mêmes fourches caudines. Quant à nous, nous sommes d'avis que ce qui arrive aux commissaires est suffisant. Les affaires municipales n'allaient pas déjà si vite, que l'on aurait pu se dispenser de les mettre au repos complet. Sans doute les échevins et le maire ont tenté de faire quelque besogne durant l'absence momentanée des contrôleurs, mais cela n'a pas empêché que la ville ait souffert de tout ce chambardement.

Au début, dix suffragants se sont trouvés en présence. MM. Kyle et Hunt ayant décidé de se retirer de la lutte, les votants se trouvant en face de huit noms: Messieurs Champagne, Cleary, Kent, Maclean, McNeill, Nelson, Parent et Pepper. La liste des aspirants est encore suffisamment longue. Suivant le costume, deux Anglais, un Irlandais et un Canadien-français constituent le bureau de contrôle. Et nous croyons que cet usage repose sur des données solides de bon sens et d'équité. C'est pourquoi nous nous exprimons d'affirmer que l'élection franco-canadienne a des droits indéfectibles à figurer dans le confusariat. C'est de toute importance que nous ayons, au conseil municipal, quelqu'un qui puisse nous y représenter dignement et utilement. Dans la présente campagne, les forces françaises se trouvent malheureusement dévies. On pourrait dire la même chose des apôtres anglais. Mais comme nous ne nous laissons dans une aussi vaine ambition, nous ne nous occupons que de notre double ambition. Comme aucune question grave n'est en jeu et qu'aucun principe important ne se trouve en cause, nous croirions injuste de prendre partie pour l'un ou pour l'autre des deux candidats canadiens-français. MM. Champagne et Parent sont tous deux versés dans la connaissance intime des affaires municipales. Les contribuables sont donc parfaitement libres de se choisir le champion qu'ils croient le meilleur. Il ne s'agit plus ici de question scolaire, ni même de question d'aqueduc, mais bien de se demander quel serait le plus apte à représenter à l'envoyé au conseil municipal. Tous les deux devront être pesés suivant leurs mérites personnels; suivant ce qu'ils ont accompli dans le passé et ce que l'on est en mesure d'attendre d'eux dans l'avenir. Aucune autre considération n'aura un droit légitime à l'attention publique éclairée. De plus, comme MM. Parent et Champagne sont tous deux de la même nuance politique, nous aurons le consolation de ne pas avoir à faire un choix partisan; nous n'aurons qu'à nous regarder pas. Rouges comme bleus, forçons leur devoir consciencieusement et voteront pour le meilleur homme.

Esprons que MM. Champagne et Parent auront assez de voix pour ne pas nous faire perdre, au bureau de contrôle, une représentation dont nous avons grandement besoin.

MAURICE MORISSET.

## L'apothéose du crime

JAMAIS CERTAINS GRANDS quotidiens—anglais et français—n'ont été plus dégoutants. Et ce n'est pas peu dire. Avec une précision de détails et des titres à l'emporte-pièce, les journaux jaunes servent tout chauds à leurs lecteurs les mets épicés de l'affaire Caillaux. Et l'on renne tout ce sang et toute cette boue à bonne largeur de pelle. Nous ne serions pas surpris que la demande, toujours si active, des exploits de Nick Carter ne soit actuellement en baisse. Ce qui nous arrive de Paris, et dans les phrases que l'on suit, est autrement intéressant. Pour la vingtième fois les portraits plus ou moins habillés de Mme Caillaux sont republiés par les feuilles en mal de sensation. Hier nous apprenions que les juges français sourient, quand l'accusée leur raconte les ignobles péripéties de l'assassinat de Gaston Calmette. Sans doute il faut accepter avec une prudence circonspecte ce que nous transmet le fil, mais les dépêches ne semblent pas avoir l'air de tâche dans leur tentative de rendre la prévenue intéressante, voire même sympathique. Partout l'on paraît s'empresse de jeter des fleurs à la meurtrière. Nous disons partout. Il vaudrait mieux cependant laisser aux gazettes jaunes toute la responsabilité de leur triste métier. Quant à nous, nous pensons tout simplement qu'il est odieux de voir avec quel aplomb on fait l'apothéose du crime. Tout est mis en oeuvre pour faire oublier au public que le directeur du *Figaro* a été lâchement assassiné pour avoir dit les vérités que les journalistes d'une administration journalière. Le bande des accusés est devenu un tréteau où pérorait en style de hunting tantôt le mari et tantôt la meurtrière. Mme Caillaux déride la gravité des juges en entretenant la magistrature de ses petits et gros secrets de bouddoir. "Ton Jos" se croit au Palais Bourbon, et sa déposition ressemble plus à un discours politique et à une page de la vie galante qu'aux tristes faits d'une sale histoire.

Mais ce n'est pas tout. Après les secrets de l'alcôve, vont venir ceux de haute trahison. Nous aurons été bien étonnés si la diplomatie française n'avait pas trouvé moyen de se faufiler dans cette galère. Et tout ceci est habilement préparé pour donner au meurtre l'aspect d'une affaire purement politique. La descendante des pétroleuses aura ainsi bonne chance d'être oubliée dans la tourmente ou de passer pour une martyre de la politique et du dévouement conjugal.

Que la meurtrière prétende n'avoir pas voulu tuer Calmette, c'est on ne peut plus naïf, s'il ne s'agissait de la mort d'un homme. Mais si la divorcée de "Ton Jos" avait eu l'intention d'assassiner le directeur du *Figaro*, ceux qui l'ont ramassé sanglant l'auraient bien trouvé coupé en morceaux! Après avoir fait le tour du jardin de Mme Caillaux, nous nous sommes dit, dans un accès de bon sens, que les revolvers tuent, encore qu'on ait fait de bien d'autres choses.

Sans doute le gouvernement français n'a aucun intérêt à la condamnation de Mme Caillaux. Aussi personne ne s'attendait de voir ce port fameux procès se terminer par un acquittement, si toutefois l'on ne porte pas l'ancienne Mme Claretie en triomphe. Après avoir souri à la dégoûtante narration du crime, les juges pourraient avec raison offrir leur épaulé, et promener dans les rues de Babylone celle qui a souillé ses mains dans le sang de son semblable. C'est peut-être ce qui arrivera.

JEAN-PAUL.

## De quoi se mêle-t-il

NOUS AVONS RAREMENT vu un étranger se faire mettre mieux à sa place, que M. Louis Raynaud, chargé du consulat général de la République française à Montréal. Il faut dire aussi que ce jeune mandarin de la diplomatie canadienne n'a pas volé ce qui lui arrive. Et nous serions bien étonnés que jamais M. Raynaud n'ait tant regretté d'avoir manqué la messe! Plusieurs journaux et, entre autres, l'*Action Sociale*, ont administré à ce verbeux vice-consul une fessée dont il sera longtemps à se souvenir. Nous n'avons jamais vu M. Raynaud, mais nous parierions qu'il sent le muse, qu'il porte badine et qu'il se croit quelqu'un. Nous en avons connu des tas de ces petits importés, à Montréal tout spécialement. Sans doute ceux dont nous parlons n'ont été plus consultés intimement, mais ils étaient de même, et de même prétention que celui qui écrit des lettres à la *Gazette*. A Dieu ne plaise que nous plaçons tous les Français qui nous arrivent sur le même pied que M. Raynaud. Et, comme on dit souvent, quand ils sont bons, les Français qui viennent vivre avec nous sont excellents; mais, quand ils sont mauvais, ils sont pires. C'est là peut-être du français assez doucement comme littérature, mais comme c'est expressif et vrai!

Nous disons donc que ce M. Raynaud était d'une outrecuidance à nulle autre comparable. Comme on venait de lui faire une juste leçon, voilà que ce mince champion de l'étranger monte sur ses ergots. Le vice-consul, de plus en plus étourdi, va même jusqu'à faire des déclarations comme celles-ci:

"En outre, il s'agit pour le 14 juillet, d'une fête essentiellement française, française française!" et dès lors on ne voit point les raisons de cette ingérence de certains journaux étrangers à vouloir juger de l'opportunité pour le Gouvernement français de donner telle ou telle instruction aux fonctionnaires qui ont l'honneur de le représenter hors de France."

Halte-là! fonctionnaire. Nous voudrions bien savoir qu'est l'étranger dans toute cette histoire? Il faut avoir ramassé passablement d'écrouilles sur les boulevards pour venir faire semblables affirmations, et multiplier d'étranges des journaux publiés dans le pays même où M. Raynaud est envoyé pour représenter un gouvernement d'outre-mer.

Et au sujet de cette ingérence étrangère, l'*Action Sociale* dit ce qui suit:

"Pour une bourde, celle-ci est jolie. Elle est même riche. Nous nous méfions de ce qui ne nous regarde pas quand nous examinons et jugeons les ordres d'un gouvernement étranger à ses conseils, même quand ces ordres doivent être exécutés publiquement chez nous. "Il n'est pas prétentieux, M. Raynaud. Il fera ici ce qu'il veut par ordre reçu de son gouvernement, et nous n'aurons qu'à baisser les yeux et à garder le silence, sinon il nous rappellera que nous n'avons pas à nous mêler de ce qui se fait chez nous. "Si encore se singulariser chargé de consulat nous disait seulement que nous n'avons pas à apprécier les instructions données par le gouvernement français à ses fonctionnaires résidant en France, nous l'envierions poliment promener, en lui disant que la presse d'écrouille de tout ce qui lui semble bon et utile à faire connaître, aussi bien des choses qui se passent en France que celles qui se passent en Allemagne, puis encore de celles qui se passent en France, puisque celle-ci est notre pays d'origine et nous reste chère, en dépit des gaffes de son chargé de consulat. Mais il s'agit, dans l'espèce, d'instructions, imposées ou sollicitées, qui sont exécutées chez nous, et c'est un vice-consul de France qui manque à ce point de tact de venir dire aux journaux canadiens-français qu'ils n'ont pas à s'occuper de ces instructions exécutées au Canada, du moment qu'elles émanent du gouvernement de sa République démocratique."

Est-ce que ces mêmes journaux ne pourraient pas dire avec plus de raison à ce consul intérimaire: Mais vous mêlez-vous même de ce qui vous regarde, quand vous venez faire une leçon aussi peu fondée aux journaux du Canada qui s'occupent de ce qui se passe dans leur pays?"

Toutte la colonie française d'Amérique déplore le manque de tact—pour employer un palliatif—de ce Mécène en pantoufles du comité Maseurand.

M. M.

## Les fêtes de Lourdes

COMMENCÉES MER-CREDI dernier, les fêtes de Lourdes se poursuivent avec un éclat incomparable. Nos lecteurs liront avec plaisir, à ce sujet, l'article suivant dû à la plume de M. Omer Héroux:

"C'est aujourd'hui (mercredi) que s'ouvre le vingt-cinquième congrès eucharistique international. Si le soleil qui dore ce matin les paysages canadiens brille avec un pareil éclat sur la petite ville des Pyrénées, la scène sera d'une incomparable magnificence. Mais il est assez probable que le récit des manifestations qui se préparent sera à demi étouffé entre les dépêches d'Irlande et l'histoire des mariages de M. Caillaux et de l'assassinat de Calmette."

Le drame du *Figaro*—dont la portée politique est au reste très grande—offre à la curiosité publique un regain d'intérêt piquant que les fêtes de Lourdes.

Chez ceux qui réfléchissent toutefois, même s'ils ne partagent point nos croyances, le spectacle qui se déroulera ces jours-ci à Lourdes ne saurait manquer d'éveiller de graves pensées.

Il y a plus d'un siècle on comptait en avoir bientôt fini avec l'enfance. Il y a cent ans tout près, on nous racontait comment les dogmes finissent. Il y a un demi-siècle, on répétait volontiers que les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs; et depuis, sur tous les tons et dans toutes les langues, on a opposé la science à la foi, on a prédit que les splendeurs de l'électricité auraient tôt fait de dissiper les *lénibres de l'obscurantisme*.

Résultat: au cœur même du pays où la loi fait profession d'athéisme, une foule immense qui réunira, avec les meilleurs fils de la France, des représentants de toutes les nations, acclamera comme aux siècles les plus croyants la royauté sociale du Christ, l'Immaculée Conception de la Vierge, le miracle; et l'on verra très probablement marcher derrière l'Hostie l'illustre inventeur de la dé-mécanique, le Dr Branly. L'électricité et la vapeur auront simplement servi à amener plus nombreux, et de plus loin, les pèlerins, à porter jusqu'aux extrémités du globe l'écho de leurs acclamations.

Et ces fêtes ne sont que la suite et le prélude de manifestations qui ont porté, qui porteront à travers le monde entier la même et triomphale affirmation.

Cette affirmation, on l'a entendue dans les pays de vieille formation catholique comme l'Espagne et l'Autriche, au bureau et au centre de la foi chrétienne, dans des pays neufs comme le Canada, dans des régions mêmes comme l'Angleterre où, il n'y a pas cent ans, il fallait, pour franchir le seuil des Communes, prêter un serment oïseux.

Elle est proférée, avec une égale ardeur, par les générations qui grandissent et par celles qui marchent vers la tombe.

Nous saluons par ce fait une confirmation nouvelle des promesses de pérennité que porte l'Eglise; mais les incroyants, les adversaires mêmes du catholicisme, peuvent-ils, en face d'un pareil spectacle, ne pas éprouver une salutaire inquiétude?

"Le fait de Lourdes oriente vers une bonne et sainte méditation sur le besoin de croire tous les esprits libres et de bonne foi."

## La rue Dalhousie

ON A DONC ENFIN décidé de redresser la rue Dalhousie. Grâce à l'active intervention des échevins de la Basse-Ville et au concours de plusieurs représentants municipaux de la Haute-Ville, les travaux d'élargissement seront exécutés. La ville devra payer cinquante pour cent des débours encourus. Les échevins Ellis et MacDonald ont tenté de faire accepter un amendement par lequel la ville n'aurait contribué que de trente-trois pour cent au profit de l'entreprise. Heureusement, l'amendement a été battu, et par une large majorité. Le vote a été comme suit: MM. les échevins Beattie, Carmichael, Ellis et MacDonald se sont prononcés pour une dépense de trente-trois pour cent alors que MM. les échevins Brethour, Desjardins, Fisher, Labelle, O'Connor, Pinaré, Rice et Rowe ont favorisé la mesure de cinquante pour cent. Voilà un vote qui est important de retenir!

Faisant la part de ses mérites, le *Temps* s'exprime comme suit:

"Le projet d'élargir la rue Dalhousie a été mis de l'avant il y a plus de vingt ans passés par M. Olivier Durocher, durant son stage comme maire d'Ottawa.

"Il rallia les sympathies de quelques échevins, mais ne put jamais triompher de l'hostilité de la majorité.

"Les insuccès répétés auxquels les Canadiens-français furent en butte, d'année en année, les découragèrent, avec le résultat que la question est devenue lettre morte et a été reléguée complètement dans l'oubli.

"Il appartient à ce jeune et énergique échevin qu'est M. Eugène Labelle, de raviver la question et de ramener le projet maintenant oublié au premier plan de l'actualité.

"Candidat aux honneurs échevins en janvier 1913, M. Élievin Labelle qui faisait ses premiers armes dans le quartier By, avait inscrit en tête de son programme, le projet d'élargir et de redresser la rue Dalhousie. Il promettait alors aux contribuables que cette question recevrait sa plus sérieuse considération.

"Élu échevin, M. Labelle se mit à l'œuvre dès le lendemain de son élection. Il commença à faire circuler des requêtes et à intéresser tous les contribuables au projet.

"Élievin Labelle, avec une persistance digne de tous les plus grands gloires, ne cessa d'importuner le Bureau de Contrôle et ses collègues du Conseil de Ville. La constance de ses efforts vit à l'obtenir une digne reconnaissance.

"Si l'on peut considérer Élievin Labelle comme la grande âme du projet d'élargissement de la rue Dalhousie, il convient en toute justice de mentionner l'appui généreux qu'il reçut tant de l'échevin Desjardins, de l'ex-échevin Beattie, l'an dernier, que des échevins Racine, Pinaré, de l'ex-contrôleur R.H. Parent et du maire McVeity."

Nous nous exprimons d'offrir nos félicitations à ceux qui—dans le passé ou aujourd'hui—se sont efforcés de rendre justice à la Basse-Ville en favorisant un projet profitable à tous ceux qui vivent dans la Capitale.

## Bienveillantes paroles

DANS SA LIVRAISON du dix-sept juillet, le *Progrès du Golfe* publie le bienveillant article qu'on va lire. Dit notre confrère, sous le titre *Soyons justes*:

"J'ai été énormément surpris, l'autre jour, d'apprendre par les journaux, que M. Olivier Asselin, dont je m'étais toujours plu à reconnaître la droiture et l'esprit de justice, avait déclaré, au cours d'une interview, que seul, de tous les journaux canadiens-français de l'Ontario, "Le Droit" avait fait son devoir dans la lutte que nos compatriotes ontariens soutiennent contre le gouvernement de leur province pour le maintien de leurs écoles.

"Je n'ai jamais eu le plaisir de lire "Le Droit". On dit qu'il se conduite à cet égard admirablement. Tant mieux. Félicitons-le chaleureusement. Mais je ne vois pas la raison qui puisse justifier M. Asselin de reléguer dans l'ombre et même d'insulter qu'ils ont fait à la tâche, les autres journaux français qui, en même temps que "Le Droit", avec un courage constant, une énergie rare, une habileté surprenante, une éloquence faite de foi et de patriotisme, ont lutté contre la persécution francophobe et proclamé le droit des Canadiens-français de parler, partout, sur cette terre canadienne, la langue des Cartier, des Champlain et des Laval.

"Un nombre de ces vaillants journaux se trouve "La Justice" d'Ottawa. Personne de ceux qui, comme moi, l'ont lu assidûment depuis le commencement de la lutte, ne refusera de reconnaître qu'elle s'est comportée de façon chevaleresque et a mérité la reconnaissance de tous les Canadiens-français.

"Nos frères de l'Ontario ont besoin de notre sympathie; leur cause est notre cause et si nous voulons qu'ils continuent courageusement la lutte, sachons leur démontrer que nous les approuvons, que nous les admirons. C'est le moins que nous puissions faire. Ayons donc, alors, assez de générosité et de justice pour reconnaître le mérite de chacun de ceux qui, la bas, donnent une noble leçon de patriotisme agissant et éclairé."

HENRY DE THILY.

Si jamais M. Asselin se décide à nous rendre justice, chacun admirera que l'ancien président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal aura eu sous les yeux d'assez importants et assez nombreux exemples d'équité.

## Riantes perspectives

Malgré l'argent toujours rare, la tension monétaire semble cependant moins inquiète que par les mois passés. Dans une récente livraison, la *Presse*, de Montréal, dit ce qui suit à ce sujet:

"Le "New York Times" a pris, dernièrement, l'initiative de consulter les financiers américains les plus en vue sur l'avenir immédiat du commerce et de la finance dans la république voisine. Les notes dominantes des opinions données sont l'optimisme et la confiance. La récolte probable des grains, aux États-Unis, est évaluée à \$3,400,000,000. Celle du coton, qui a été un véritable désappointement, l'année dernière, laisse actuellement entrevoir les plus belles perspectives. En somme, d'après des prédictions très raisonnables, les fermiers américains établiront, en 1914, un record de production agricole, en volume et en valeur.

Le résultat de la consultation, dont nous venons de faire mention, indique une tendance du peuple américain à mettre de côté, pour le moment, les problèmes politiques qui ont absorbé trop longtemps son attention, pour s'occuper d'augmenter jusqu'à son extrême limite la production du sol de la république. Nos voisins considèrent que le temps est venu pour eux de mettre fin aux discussions oiseuses pour se mettre à l'œuvre et pour goûter la richesse privée en même temps que la prospérité nationale.

Ce raisonnement qui est bon pour les Américains, l'est également pour nous. Il importe que nous fassions les plus grands efforts pour accroître la production du Canada. Durant la dernière décennie, nous avons été très occupés à construire des chemins de fer, à outiller nos ports, à fonder des villes et des industries. Il faut aujourd'hui retourner à la ferme et multiplier les centres de colonisation. Les villes canadiennes sont surpeuplées, l'industrie languit et les ouvriers sont réduits au chômage. Le remède à tous ces maux est l'accroissement du domaine agricole. La fabrication de quoi que ce soit ne nous va pas, si les objets fabriqués ne trouvent pas d'acheteurs. Ce n'est que lorsque la terre aura donné tout ce qu'elle peut, que les manufacturiers, les chemins de fer et les habitants des villes pourront prospérer.

## Ecoles et élections

Sous ce titre, le *Madawaska*, d'Edmundston, N. B., fait les commentaires suivants:

"Les élections dans l'Ontario ont maintenant au pouvoir le gouvernement conservateur Whitney. Personne n'en a été surpris. Les libéraux les plus optimistes n'attendaient pas la victoire.

Nous avons été heureux cependant de constater que les Canadiens-français en général ont voté contre le gouvernement qui a été fait le persécuteur de l'école bilingue. Nous aurions voulu la leçon plus forte encore, et une défaite que nous n'attendions pas nous eût été un agréable surprise. Un gouvernement qui ignore les besoins des plus élémentaires principes de la justice ne mérite pas qu'on le supporte.

Pour les mêmes raisons, nous sommes heureux de la victoire du gouvernement conservateur dans le Manitoba. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que cette victoire ne soit pas assez grande.

En effet, dans le Manitoba, la loi persécuteur des écoles séparées est l'œuvre des libéraux. Elle est la conséquence du fameux règlement Greenway-Laurier. Or, depuis son arrivée au pouvoir, M. Roblin, s'il n'a malheureusement pas cru devoir modifier le fameux règlement pour donner justice à nos écoles, en attendant élargi l'esprit de telle sorte que les écoles séparées sont dans une situation avantageuse, situation bien supérieure à celle que leur faisait le règlement Greenway-Laurier.

Malheureusement, dans les villes les catholiques sont encore obligés de payer double taxe. Les amendements Coldwell n'ont pas amélioré la situation.

Nous ne prétendons pas que nos coreligionnaires du Manitoba ont, sous M. Roblin, la plénitude de leurs droits. Mais nous croyons que les catholiques sont mieux traités par le gouvernement conservateur qu'ils l'ont été et qu'ils le seraient par les libéraux.

Le chef libéral M. Norris s'est, à différentes reprises, prononcé sur cette question. Il a déclaré que la loi devrait peut-être être changée, mais que lui, s'il venait au pouvoir, ne la modifierait pas dans un sens plus large que le règlement Greenway-Laurier.

De même que nous avons été heureux du fait que les Canadiens-français de l'Ontario ont voté en général contre le gouvernement conservateur, de même sommes-nous heureux de voir que les catholiques du Manitoba ont surtout voté pour les conservateurs. Nous remarquons que les six Français qui formeront la prochaine députation sont tous conservateurs.

Si nous voulons voir clair, quels seront les élections nous demeurera-t-il? Dans l'Ontario, les Orangistes supportent Whitney qui tyrannise les Français atholiques. Dans le Manitoba, les rôles sont inversés, et les châteaux-forts conservateurs ou les Orangistes dominent s'en vont du côté libéral. Aussi les Orangistes qui ne forment qu'une poignée de votants, parce qu'ils savent s'unir, en sont rendus à contrôler les gouvernements libéraux ou conservateurs dans la plupart des provinces, comme à Ottawa.

Nous, catholiques, qui formons une proportion d'à peu près 40 pour 100 de la population du Canada, notre influence est à peu près nulle, parce que nous ne savons pas faire cesser nos luttes fratricides.

Trop de catholiques ne savent pas sacrifier leur amour du parti politique à celui de la religion. Irlandais et Canadiens-français se font la lutte dans l'Ontario parce que la question en litige est une question française.

Quand donc aurons-nous appris à nous unir quand nos droits sont menacés? Quand donc verrons-nous les catholiques de langue anglaise tendre la main à leurs frères en religion, au lieu de prendre fait et cause avec les plus cruels ennemis de notre religion, les Orangistes?

L'amour seul peut nous sauver. Formons des vœux pour que cette union, qui fait la force, ne tarde pas trop.

D'EBLANGES.

## Remerciements

Hommages et remerciements à Saint-Joseph pour conversion obtenue.

Madame A.L.

LLET 1914  
IRIE  
AISE.  
rrières,  
dédail-  
Béni-  
ges.  
x.  
rtiment de  
isses.  
vous les  
vous  
a la  
RIE  
laume  
Sussex  
IS  
TANT.  
EE.  
3 et 839  
ing 1340.  
1848.  
le  
0,000.  
39,12.  
xcep-  
et en  
e.  
nos  
race.  
de  
etc.  
tagés  
rasés  
meu-  
ntité  
r et  
ce  
diffé  
FC.  
199.

# —AU— Rendez-vous de l'Élégance

**N**OUS sommes en mesure de répondre aux demandes des plus difficiles. Notre choix de Merceries et Chapeaux est des plus complets. La valeur et les qualités de nos marchandises nous ont mérité la clientèle des jeunes élégants de la ville et des environs.

**N**OS assortiments sont toujours de saison et du dernier goût.

**V**ENEZ vous en convaincre par vous-mêmes.

**Q**ueques spécialités à prix réduits

Chemises négligées avec collet mou. Rég. \$1.25 pour... **95c.**

Sous-vêtements "Combinaisons" en toile, manches courtes et longues. Régulier \$1.25 pour... **\$1.00.**

Chapeaux en fil de soie, à 25c. et 50c.

Coiffures de toutes sortes et de toutes nuances à 25c., 50c., 75c. et \$1.00.

Pantalons en duck. Rég. \$1.25 pour... **\$1.00.**

Chemises blanches en duck. Rég. \$1.00 pour... **75c.**

Costumes de bain, un ou deux morceaux. 50c. et 75c.

**N**ous avons aussi un bel assortiment de chapeaux

Chapeaux "Panama". Régulier \$10. et... **\$3.95.**

Chapeaux "Sailor" les plus nouvelles formes. Votre choix à... **\$2.00.**

Chapeaux mous et durs, les formes les plus nouvelles pour l'automne... **\$2. et \$2.50.**

25 douzaines de bretelles de 50c. à vendre à... **25c.**

L'heure est arrivée de venir faire votre choix.

**J.-B. SENECAI**  
MERCIER et CHAPELIER

Angle des rues Dalloway et Rideau,  
OTTAWA.  
Téléphone: Rideau 2201.

## Aux retardataires

Au mois de mai dernier, l'administration de LA JUSTICE LIMITEE faisait parvenir à tous ceux qui n'étaient pas en règle avec la caisse du journal la "Justice" un pressant appel de payer leur abonnement. Quelques abonnés seulement ont jugé à propos de faire remise. Par négligence ou par d'autres motifs, la grosse majorité des souscripteurs n'ont pas eu de voir de leur devoir de vie. Nous disions dans notre lettre circulaire du mois de mai:

"Nous sommes prêts à continuer la lutte, à condition que l'on ne perde pas totalement de vue quelles ressources il faut mettre en oeuvre pour faire vivre, grandir et prospérer un journal de combat."

"Votre remise n'est que peu de chose, mais songez que votre cas se répète des milliers de fois, et que la réunion de toutes ces redevances formera un montant qui nous aidera à lutter vaillamment."

Vu le piètre résultat de nos réclamations, nous avons décidé de revenir aujourd'hui à la charge par la voix de notre journal. Nous prions donc TOUS CEUX qui nous doivent un an d'abonnement—ou plus—de bien vouloir se rendre à notre nouvelle demande.

Si d'ici quinze jours les retardataires ne se sont pas occupés de nous faire parvenir leur remise, nous nous verrons forcés de transporter leur compte entre les mains de nos avocats pour perception. Personne n'aura le droit de s'offenser, puisque tous et chacun auront été plusieurs fois avertis.

LA JUSTICE LIMITEE,  
457-459, rue Sussex, Ottawa, Ontario.

## DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

- 1—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.
- 2—Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.
- 3—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
- 4—Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancienne adresse constitue une preuve prima facie d'intention de fraude.

## Autour du Bilinguisme

**Triomphe du patriotisme sur l'esprit de parti.—L'invasion française dans l'Ontario.—Nous sommes "chez nous"—Quels sont nos persécuteurs.**

Le fait patent qui se dégage du scrutin des récentes élections ontariennes, c'est que les Canadiens-français, à peu d'exceptions près, ont suivi le mot d'ordre de leur classe dirigeante autorisée, et ont voté, avec un ensemble admirable contre le gouvernement. Règle générale, le patriotisme a triomphé de la partialité. Que meurent et organisateurs des partis en soient heureux ou furieux, selon que le revirement serve ou contrecarre la cause qui leur est chère, il n'y a pas là matière à surprise: le cri du ventre est chez eux plus fort que celui de l'intelligence et du cœur. Mais les patriotes qui rêvent, pour la génération française de demain, la liberté de donner à ses enfants, dans l'Ontario, une éducation religieuse et nationale, se réjouissent de voir l'opinion publique s'affranchir de la tyrannie des partis et se rallier à la seule politique qui puisse préserver la nationalité française de l'absorption, et la défendre contre une inique persécution. Mieux vaut s'exposer noblement à toutes les avanies et faire courageusement face à tous les combats, que de courber l'échine devant l'oppression. Souffrir, connaître même l'amertume de la défaite, c'est grand, sublime et beau; mais faillir et se rendre, c'est lâche et méprisable. Et la lutte est d'autant plus méritoire, admirable, héroïque, qu'elle rencontre des difficultés insurmontables et qu'elle se fait dans des circonstances désavantageuses. Plus formidable est l'obstacle, plus brillant est le succès. "A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire." L'action énergique et constante est l'arme invulnérable des minorités.

Peu importe quel sera le résultat immédiat de l'acte révélateur qui ont posé en connaissance de cause et avec discipline aux voix, les Canadiens-français d'Ontario aux élections de juin. Si le gouvernement, fort de la majorité qu'il commande, continue, en dépit du droit naturel comme du droit constitutionnel, à persécuter les fils des premiers pionniers de l'Ontario, il s'aliénera à tout jamais un élément qui sera bientôt, et qui est même déjà, un facteur important dans la province. Un jour viendra où, par son nombre et par ses sympathies anglaises, qu'elle groupe autour d'elle, la population de langue française obtiendra justice. Bien résolue à opposer la résistance à une loi injuste, instrument de déformation de l'âme de ses enfants, la minorité ontarienne est de taille à créer bien des ennuis au César torontois. Le proverbe dit que l'on trouve toujours son maître. Le lion de la fable n'a-t-il pas dû s'avouer vaincu par un chétif moucheron? Monsieur Whitney rencontrera son Waterloo, parce qu'à l'apogée de la puissance, il méconnaît le droit de vivre à une race sans laquelle le Canada et l'Ontario seraient encore plongés dans les ténèbres de la barbarie.

À l'heure où les ministres de la Couronne viennent de déclarer à tout venant, pour raviver des préjugés et pour capter des votes, que

la province d'Ontario était une province de langue anglaise et devait rester telle, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil sur le mouvement de la population française, dans l'Ontario, depuis plus d'un demi-siècle. Les chiffres ont leur éloquence: ceux que nous allons énoncer sont réconfortants.

Populat. totale.	Populat. Can.-fr.	Pourcent.
1842.. 487,053	13,969	2.8
1848.. 725,874	20,490	2.8
1851.. 952,004	27,424	2.8
1861.. 1,396,091	35,676	2.5
1871.. 1,620,851	75,383	4.7
1881.. 1,926,924	103,300	5.3
1891.. 2,114,351	133,222	6.3
1901.. 2,182,946	158,671	7.3
1911.. 2,523,274	202,442	8.0

D'après le recensement officiel du Canada, les Canadiens-français sont donc aujourd'hui au moins 8 pour cent de la population totale ontarienne. Le pourcentage a augmenté sensiblement à chaque décennie. Il est avéré d'ailleurs, qu'il y a un écart considérable entre les chiffres réels de la population française et les statistiques gouvernementales. L'Ontario compte, au bas mot, 250,000 Canadiens-français.

Et voici qui prouvera que l'augmentation de la population française est beaucoup plus rapide que celle de la population générale.

Augmentation de la population totale.	Augmentation de la population Can.-fran.
1841-1851 108 p.e.	95 p.e.
1851-1861 32 p.e.	26 p.e.
1861-1871 16 p.e.	126 p.e.
1871-1881 18 p.e.	36 p.e.
1881-1891 9 p.e.	26 p.e.
1891-1901 3 p.e.	19 p.e.
1901-1911 15 p.e.	28 p.e.

Ces chiffres prouvent que les statistiques ont raison de croire que l'influence française ira sans cesse grandissant dans l'Ontario. "Vérifiable invasion." La "tragedie" des Cantons de l'Est se répéterait-elle? Durant les derniers vingt ans, de 1891 à 1911, la population française a augmenté de 52 pour cent, tandis que la population générale n'a augmenté que de 19 pour cent. Pour peu que cela continue, les Canadiens-français seront plus d'un million dans la province à la fin du vingtième siècle. Les orangistes et leurs amis irlandais peuvent bien en perdre le sommeil!

Monsieur Whitney et ses complices ont beau vouloir être plus anglais que le roi, et s'exclamer avec emphase "que la province d'Ontario est et doit rester une province de langue anglaise", ils ne changeront rien aux origines françaises de celle-ci. Le passé ne leur appartient pas. Champlain, DuVignau, Desmarcets, Nicolet, Brulé, LeCaron, Viel Ségard, Brébut, voilà les noms bien français des premiers pionniers et évangélistes de l'Ontario, dès le début du dix-septième siècle. Ont continué leur oeuvre les Baron, Pettipré, Leeco, Scot, Goupil, Couture, Guérin, Lalemant, Garnier, Chabanel, Ménard, Allouez, Marquette, de la Salle, Dollier, et une

fosse d'autres. Plus tard, durant la première moitié du dix-huitième siècle, soldats, colons et missionnaires français avec de la Vendrye, ont sillonné en tous sens la province d'Ontario. Puis le Canada a passé à l'Angleterre...

Nous sommes bien "chez nous" dans l'Ontario; cette terre, nos pères l'ont découverte, l'ont explorée, l'ont évangélisée, l'ont arrosée de leur sang. La majorité de langue anglaise, au nom de laquelle on nous persécute, peut-elle en dire autant?

Elle renferme une forte proportion de Canadiens nés dans l'Ontario et fils de Loyalistes, qui, après 1784, ont eu la province. Ceux-ci ont une dette de reconnaissance à la population aborigène du Canada, qui a accueilli leurs pères avec générosité. À preuve le fait que le gouvernement de la province de Québec—laquelle comprenait alors la province d'Ontario actuelle, érigée en province séparée par 1791—désertait le 7 novembre 1789, l'ouest de vastes terres, voire même d'instruments aratoires et d'aliments aux Loyalistes et à leurs descendants. Loyalistes! ne l'ont pas été plus envers la Couronne britannique que les Canadiens-français, qui ont conservé le Canada à l'Angleterre en le disputant victorieusement aux Anglais révoltés du sud de la ligne quarante-cinquième. Ceux qui seraient les soldats de Montgomery à Québec, et les soldats de Hampton à Chateaugay parlaient la langue française. Noblesse oblige. De quel droit les descendants des émigrés de la guerre de l'Indépendance viendraient-ils, aujourd'hui, dire aux fils des héros qui repoussèrent les deux invasions américaines: "Parler français, c'est être traître à la couronne où sont écrits les mots: "Dieu et mon droit".

Il y a ensuite un bon pourcentage de citoyens nés en terre britannique, mais établis trop récemment dans l'Ontario pour réclamer d'y avoir contribué d'une façon quelconque à la formation de la Patrie. Ces derniers, Anglais, Écossais ou Irlandais ont, à divers titres, le devoir d'aider les Canadiens-français à conserver leur langue. Sont-ils Anglais, ils doivent se rappeler que le drapeau britannique doit être l'emblème de la liberté dans l'Ontario, comme dans beaucoup d'autres pays, notamment le pays de Galles et le Sud africain, où il reconnaît le bilinguisme. Sont-ils Écossais, ils ne peuvent oublier leur origine celtique, non plus que la vigueur avec laquelle leurs ancêtres ont cherché la conservation de l'homogénéité de leur pays, de sa langue et de ses coutumes. Sont-ils Irlandais, le souvenir vivace des persécutions qu'ils ont subies doit les engager à être généreux et reconnaissants envers une race qui ne leur a jamais ménagé sa sympathie et qui les a accueillis avec tant de dévouement aux jours sombres où ils venaient chercher un asile sur les rives hospitalières du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

L'Ontario compte, enfin, un nombre assez élevé d'Allemands, d'Italiens, de Polonais, d'Hollandais, qui tous, comme bien l'on pense, ne peuvent, à aucun titre, méconnaître à la langue française le droit à l'existence.

Au demeurant, plus on y songe, et moins on comprend, au nom de quel principe et en vertu de quelle loi, on veut empêcher les Canadiens-français, qui n'ont fait que du bien aux races qui les entourent et à qui toutes doivent plus ou moins de reconnaissance, d'enseigner leur langue, la plus belle du monde, à leurs enfants, dans les écoles maintenues avec leur propre argent!

**CHARLES LECLEERC.**  
(Le Prévoyant.)

N. R.—M. Lecleerc mérite toutes nos félicitations pour son bel article.

## L'école française au Canada

Comme la lutte autour de l'école française n'est pas près de finir en Ontario, nous croyons que nos lecteurs ne manqueraient pas de s'intéresser à l'article suivant, paru dans une récente livraison de l'Union, de Woonsocket:

La race française en Amérique, au Canada et dans la Nouvelle-Angleterre surtout, a grandi à l'ombre du clocher. Mais l'école a été l'un des plus importants facteurs de la conservation de sa foi et de sa langue. Grâce à elle l'unité des Canadiens-français comme aujourd'hui celle des Franco-Américains ne s'est pas brisée.

Nos adversaires d'aujourd'hui, comme ceux d'aujourd'hui, savent que l'école était le boulevard de notre force. Aussi de tout temps se sont-ils rués contre cette institution.

Nos pères ont eu à lutter pour sa survivance tout comme nous. C'est d'abord au lendemain de la cession du Canada à l'Angleterre par la France.

De 1763 à 1801, l'Anglais assimileur priva le Canadien-français du droit d'enseignement, tarit les sources de revenus afin d'empêcher la fondation de nouvelles écoles, et voyait d'un fort mauvais oeil l'introduction au pays de nouveaux livres français.

Cette persécution injuste par l'arrogant Albion indigna profondément le peuple canadien-français. Il résista. Son clergé et ses communautés religieuses, malgré leur pauvreté, prirent avec succès la direction de l'instruction publique, si bien qu'en 1776, un officier de l'armée de Bourgoyne pouvait écrire ces lignes:

"De trois en trois lieues, on trouve—rive gauche du Saint-Laurent—une espèce de petit village qui consiste en un presbytère, une auberge, une école pour les petits enfants, et quelques maisons."

De 1801 à 1824, le peuple osa faire entendre sa voix: Il réclama la liberté scolaire. Du Calvet fut plus particulièrement éloquent. Vaines récriminations! En 1801, l'Anglais créa l'Institution Royale, lui confia le monopole de l'enseignement, au profit de l'Eglise d'Angleterre. L'instruction publique était ainsi confiée aux mains ennemies de nos traditions religieuses et nationales.

Le peuple méfiant laissa vider les écoles de cette institution; vingt-quatre ans après, 1048 élèves seulement fréquentaient les trente-sept écoles de la machine assimilatrice. Par contre l'enseignement privé se répandit et partout, à côté de l'église paroissiale, l'on bâtit des écoles françaises. En 1825, Michel Bibaud affirmait qu'il n'y avait presque plus de paroisse tant soit peu importante sans école.

Cependant nos pères ne se découragèrent pas. Ils luttèrent sans trêve ni merci pour la revendication de leurs droits. En 1829, les deux Chambres du Bas-Canada adoptèrent un projet de loi favorable aux écoles catholiques. Mais ce projet ne fut jamais sanctionné par le roi, malgré les pressantes sollicitations de Mgr Plessis.

De 1824 à 1841, les Canadiens-français furent plus heureux. La loi des écoles de fabrique votée en 1824 permit la construction d'écoles paroissiales nombreuses, bien que l'Institution Royale ne fut point encore abolie, car l'Anglais voulait à tout prix employer l'école à l'arabification du pays.

C'est absolument la méthode qu'Irlandais et Orangistes veulent imposer aujourd'hui à l'Ontario français. C'est elle encore que nous entrevoyons en peu partout dans la Nouvelle-Angleterre et plus spécialement dans le Massachusetts.

De 1841 à 1846, la justice, grâce à Lafontaine, à Morin, au Dr Meilleur, finit par revenir un peu à elle. La constitution de 1841 permit à l'instruction primaire de se développer. Le régime municipal institué, les pères de famille eurent enfin leur mot à dire sur le sujet de l'école. Ce ne fut, toutefois, qu'en 1846 que les Canadiens-français jouirent totalement des libertés scolaires. Ils en profitèrent.

Le Dr Meilleur imprima un merveilleux essor à l'éducation nationale. Aussi, dès 1856, Cartier pouvait-il dire devant l'Assemblée législative qu'il ne connaissait qu'une seule paroisse dépourvue d'école.

De 1846 à 1876, le système scolaire alla se perfectionnant, grâce à Cartier, à Chauveau. En 1856, l'on amenda la loi des écoles primaires et l'on créa un conseil de l'instruction publique, lequel fut organisé en 1859. Les municipalités scolaires purent majorer les cotisations jusqu'à concurrence du double des allocations législatives.

Trois écoles normales confessionnelles, une à Québec et deux à Montréal, étaient établies par une autre loi.

En 1876, le système fut réformé par la composition du conseil de l'instruction publique et le système scolaire. Ce fut pour le bien du pays.

Depuis, le système scolaire de la province de Québec s'est toujours amélioré et aujourd'hui, en dépit des érailleries de quelques radicaux, de quelques francs-maçons et des attaques des ennemis de la race française, il est l'un des systèmes scolaires les plus perfectionnés et qui honore le plus un pays.

N. B.—Résumé d'un article de M. l'abbé Philippe Parrier, avec réflexions personnelles.

## Une opinion française

Dans la *Canadienne*, de Paris, M. L. Leau a fait récemment une étude qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au problème scolaire ontarien.

Voici—d'après M. Leau—quelle serait la solution de la crise dont nous souffrons:

"Quelle sera la solution de la crise? Il serait vain de se hasarder à un pronostic, mais on peut

tenter d'apprécier les forces qui sont en jeu.

"Les Canadiens-français se heurtent à l'hostilité de deux puissances pratiquement coalisées: les Orangistes qui, en cette affaire, donnent le ton à une bonne partie de la presse anglaise; le clergé (du moins dans son ensemble) d'origine irlandaise qui entraîne à sa suite la majorité des catholiques anglais et use à Rome d'une enveloppante et insidieuse diplomatie.

"Pour eux, estimant-ils, ils ont incontestablement le droit. Mais cela ne suffit pas.

"Déjà, ils ont recouru avec succès, dans une autre province, au Conseil Privé d'Angleterre et la décision de ce tribunal suprême n'a pas été exécutée par le Parlement fédéral et imposée à la Province. Leur victoire dépend d'autres éléments. Elle dépend en premier lieu de leur union et de la persévérance de leur volonté; ces deux qualités s'affirment d'une manière certaine, et même inattendue de leurs ennemis; c'est là un fait très remarquable. Il faut en outre qu'ils retournent en leur faveur, dans une bonne proportion, l'opinion hostile ou pour le moins peu favorable de la majorité de langue anglaise. Tel est précisément l'objet de la campagne d'éducation dont on a parlé plus haut; indubitablement elle commence à porter ses fruits.

"À cet égard le mouvement gaélique est d'une importance que l'on ne saurait exagérer. Grâce à la Ligue Gaélique, qui a été fondée en 1893 et qui compte un grand nombre de sections, principalement en Irlande mais aussi en Écosse, et même en Amérique, une langue, qui semblait achever de mourir dans les chaumières de quelques comtés ruraux et n'être plus qu'un sujet d'études pour de

rare lettrés, a repris vie dans les écoles primaires, dans les écoles secondaires et à l'Université nationale d'Irlande. Cette œuvre de renaissance a l'appui actif du clergé, prêtres et évêques, et le cardinal Logue en fait l'éloge. Si la langue gaélique se reprend à parler, comme c'est probable, sur les lèvres irlandaises au Canada même, la similitude des situations, l'accord des intérêts rendront l'Irlandais et le Canadien-français, d'ennemis qu'ils étaient, amis et alliés.

"Enfin le gouvernement ontarien est parti en campagne sans enthousiasme, semble-t-il, et ne désire vraisemblablement qu'une retraite honorable. D'ailleurs ces luttes et ces divisions ne sont pas de nature à aider à la prospérité du pays; ni à raffermir le pacte fédéral; tout observateur réfléchi n'aperçoit déjà que trop de forces antagonistes dans l'immense Canada; aussi beaucoup espèrent-ils que, méditant la politique des Pères de la Confédération, leurs successeurs s'inspireront de leur sagesse pour mettre fin à la crise."

"Voilà des vœux que nous voudrions voir réalisés!"



## VOS YEUX

Une Fois Ruinés, ils sont Ruinés pour Toujours.

Faites-vous examiner la vue par un expert; informez-vous des conditions elle est, et si le cas l'exige, procurez-vous les lunettes nécessaires avant qu'il soit trop tard.

Consultez-nous et recevez le bénéfice de nos longues années d'expérience avec les spécialistes les plus habiles de Boston, Springfield et Providence.

Notre ouvrage est garanti.

**A.-M. BELANGER**

Opticien oculiste diplômé, 26 RUE RIDEAU, Ottawa.

26 RUE RIDEAU, Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Binks, 754 Queen Street.

**LIBRAIRIE FRANÇAISE.**

livres de Prières, Chapelets, Oraisons, Bénédiction, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

**Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la**

**LIBRAIRIE P. C. Guillaume**  
rues Sussex et York.

**CHARBON ET BOIS**

25c Par Tonne d'Escompte.

SUR LE CHARBON ACHETÉ AU COMPTANT.

Livraison Immédiate.

**JOHN HENEY ET FILS, LIMITEE.**

20 RUE SPARKS

BRANCHES  
76 Nicolas. Tél. R. 303 et 839  
370 Catharine. Tél. Carling 1340.  
Rpe Bank. Tél. Q. 2848.

Tél. Q. 4428-4429.

**BANQUE NATIONALE**

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,700,000.  
CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$25,983,239.12.

Notre Succursale de Paris  
14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émisses sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

**ST-GEO. LEMOINE, gérant.**

is vie dans les ma les écoles Université na- ette oeuvre de i actif du cler- et, et le card- l'éloge. Si la eprend à par- able, sur les a Canada mè- es situations, èts rendront adien-français, aient, amis et

ment ontarien que sans ag- il, et ne dési- t qu'une re- ailleurs ces is ne sont pas la prospérité rmir le pacte ateur réchéi trop de forces mense Cana- ) espèrent-ils itique des Pé- ion, leurs suc- t de leur ag- à la crise. que nous vou-

EUX inés, ils pour s.

miner la infomez- condition is l'exi- lettes qu'il soit

t recevez s longues e avec les habiles de et Provi-

garanti.

INGER

optimé- is à Otta-

CAU,

Rogers, Blesky, 66.

S

ANT.

EE.

839 1340 18.

e

300. 12.

en

108. 12.

### Cartes d'affaires.

Si vous avez besoin d'un piano! Achetez le fameux **EVANS BROS.**

**J.-G. CHÉNIER,**  
220 rue Division, Ottawa.  
Agent général pour tout le district d'Ottawa.

**Wm. J. LANDREVILLE**  
Entrepreneur de Pompes Funèbres  
401 rue Sparks.—Tél.: Queen 3658  
311 rue Dalhousie.—Tél.: R. 717.  
Ambulances—crédits et publications.

E.-R. DEVLIN, C.R., M.P.  
J.-WILFRED STE MARIE, C.R.

**Devlin & Ste Marie**  
AVOCATS  
191 rue Principale  
HULL, Que. Tel. Queen 297.

**Docteur J.-E.-N. de Haitre**  
Gradué de la Faculté de Médecine de Toronto.  
Ex-Des des Hôpitaux de Paris.  
S'occupe de médecine et de chirurgie générales, mais

**SPECIALISME**  
des maladies des voies urinaires, des maladies des femmes et des maladies des voies digestives.

HEURES DE BUREAU: 230 avenue Lau- rier, téléphone: Rideau 143, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi et de 7 à 9 heures du soir.

TELEPHONE Queen 4180.

**Dr J. U. DeLisle**  
DENTISTE  
Cela des rues Principale et Britannia, HULL

Heures de bureau: 9 a.m. à 6 p.m.  
Entrée: No 79 rue Britannia.

Spécialité: Ouvrages en or.

**Dr. Eug. Quesnel, B. A.**  
Médecin—Chirurgien  
HEURES DE BUREAU  
8 à 10 A. M.—1 à 4 P. M.

**374 Rue Rideau**  
Téléphone: Rideau 652

**BOUDET & BELANGER**  
52 RUE RIDEAU - OTTAWA  
BERNARDIN BOUDET, B. L.  
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.

**Auguste Lemieux, C. R.**  
AVOCAT  
Pour l'Ontario et Québec  
NOTAIRE PUBLIC

Agent en procédures de la Cour Suprême, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer. Affaires parlementaires et départementales, etc., etc. Argent à prêter. Edifice "Central Chambers" 46, rue Elgin, Ottawa. Téléphone Queen 1992.

**Dr F. X. VALADE**  
199 rue St-Patrick OTTAWA.  
Tel. R. 1262

Heures de consultations: 9 à 10 a. m.—2 à 4 p. m.—7 à 8 p. m.  
SPECIALITES: Maladies des Enfants et de la Femme

**Dr R. CHEVRIER**  
Spécialité: Chirurgie abdominale  
Heures de bureau: 2 à 4 p. m.  
66 BAY OTTAWA. Téléphone: Rideau 796

**Dr JOSAPHAT ISABELLE**  
121 BREWERY - HULL  
CONSULTATIONS:  
9 à 10 A. M.—1 à 3 P. M.—7 à 9 A. M.  
TELEPHONE: Queen 3064.

**Agences Fédérales Limitée.**  
Courtiers en Assurances et Immobilier  
Agents pour Charbon Lackawanna  
Bureaux: 292 Rue Dalhousie, Ottawa  
Bureaux: 169 Rue Principale, Hull  
Tel. Rideau 504. Queen 778

**LA C<sup>o</sup> GAUTHIER, Ltée**  
Entrepreneur de Pompes Funèbres et Héraldique  
SÉPULCHRES EN VOYAGES PRÉVUS.  
297 St-Patrick. Téléphone: R. 801

**Dr A. I. TELMOSSÉ**  
Médecin-Vétérinaire  
66 rue York, Ottawa, Ont.  
Phon: Rés. R. 272.—Office R. 1632.  
Inspecteur Médical pour "The General Animal Insurance Co. of Canada."

**Abonnez-vous à la JUSTICE**

## ROMAN CANADIEN

# FRANÇOIS DE BENVILLE

SCÈNES DE LA VIE CANADIENNE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)  
CHAPITRE III.  
DENT-DE-LOUP.

Le soir même où se passaient les événements qui précèdent, plusieurs vaisseaux de haut bord, ainsi qu'un grand nombre de transports, étaient mouillés au pied de l'île d'Orléans, vis-à-vis l'église Saint-Laurent de l'Arbre-Sec. C'étaient les trente-quatre voiles de sir William Phipps, dont nous expliquerons plus loin l'arrivée subite à la pointe est de l'île.

La nuit vient vite en octobre; aussi l'obscurité régnait-elle au bord de la flotte vers sept heures du soir, lorsque la lumière d'un falot brilla soudain sur le pont du vaisseau amiral. Après l'avoir traversé sans crainte, elle s'arrêta pour se pencher à l'arrière. On put alors voir deux hommes se cramponner d'une main à l'échelle qui descendait sur le flanc du navire, et tenir l'autre l'autre, par chacune des extrémités, un léger conot d'écorce.

La pirogue fut descendue avec mille précautions et mise à l'eau. Enfin, l'un des hommes, passant à bord de la frêle embarcation, s'y agenouilla, tout en s'armant d'une pagaie qu'il saisit d'une main nerveuse. D'un coup d'aviron, il fit retourner le canot, que la marée montante éloignait déjà du navire, et vint se placer de manière à pouvoir parler à voix basse avec son compagnon. Celui-ci descendit sur le dernier échelon, quitta à se faire mouiller les pieds par les vagues qu'une légère brise de sud-est faisait couler peu moussu, et s'adressa vers l'homme du canot en lui disant à l'oreille:

—Te rappelles-tu bien toutes mes instructions?  
—Dent-de-Loup a toujours les oreilles ouvertes pour entendre la voix d'un ami, répondit l'autre.  
—Bien, mais sois prudent.  
—Les frères de Dent-de-Loup l'ont aussi appelé le Chat-Rusé, repartit l'homme du canot.  
—C'est bon! pars et reviens vite, fit l'homme de l'échelle en congédiant l'autre du geste.

Ce dernier plongea son aviron dans l'eau et disparut.  
Dent-de-Loup appartenait à la grande nation iroquoise et faisait partie de la tribu des Agniers, qui habitait les bords de la rivière Mohawk, laquelle se jette dans l'Hudson. C'était l'un des plus puissants chefs de sa tribu, comme l'un des plus intrépides guerriers qui aient jamais réveillé de leurs cris de combat l'écho des forêts de la Nouvelle-France.

Dent-de-Loup mesurait six pieds de haut, et ses membres avaient atteint un développement en harmonie avec sa grande taille. Doué d'une force musculaire peu commune, il était la terreur des tribus rivales.

Aussi, lorsque, au retour d'une expédition de guerre, Dent-de-Loup rentrait au village en regardant d'un oeil fier les femmes mohawkes se presser sur son passage pour compter les scalp sanglants qui pendaient à sa ceinture en guise de trophée, plus d'une jeune indienne disait-elle en soupirant: "Heureuse sera celle qui habitera le ouïgonam du plus vaillant des braves!"

Ce qui n'empêchait pas que Dent-de-Loup comptât vingt-huit printemps au moment où nous l'amenons en scène, sans qu'aucune femme eût jamais trouvé la voie de son coeur édenté et soi ardent de son coeur. L'amour n'avait pu mordre sur cet homme d'acier, qui ne semblait s'enivrer que de sang, et ne ressentir de bonheur que dans l'excitation de la mêlée.

Nonobstant son bras terrible et son jarret nerveux, Dent-de-Loup fut fait prisonnier par les Canadiens qui composaient l'expédition de Schenepetady. Le chef s'était posté en embuscade sur le passage de ces derniers et tomba sur eux à l'improviste, comme ils revenaient au pays. Mais, cette fois, la victoire lui lâcha la main, et il s'affaissa blessé sur un monceau de cadavres que son terrible tomahawk avait abattus autour de lui.

En le voyant tomber, les siens prirent la fuite, et Dent-de-Loup, solennement gerotté, fut amené à Québec au printemps de 1690. Ses blessures s'étaient cependant cicatrisées en chemin, et les forces lui étaient presque complètement revenues, lorsqu'on l'enferma dans une des salles basses du château Saint-Louis. On savait qu'il était chef et c'était un précieux otage, qui aurait son prix dans un échange de prisonniers.

Comme les fenêtres de l'appartement où il était logé se trouvaient défendues par des barreaux

### Augmentation du trafic des voyageurs

Les affaires reprennent leur cours, tel est le mot d'ordre aux bureaux du C. P. R. depuis quel-ques temps.  
La température extrêmement chaude que nous avons eu de puis ces jours derniers a été la cause que de nombreux citoyens se sont enfilés vers les lieux de villégiature situés à proximité des vil-les; cet exode n'est pas près de se terminer. Aussi le trafic des voya-geurs est augmenté de telle ma-nière sur les trains réguliers et sur les spéciaux d'excursions, que le service suburbain promet d'être un record en été.

Les Laurentides, où des douzaines de nouveaux endroits ont été ouverts cette année, semblent être la partie la plus populaire pour les touristes; cette contrée progresse rapidement et est en train de venir l'un des lieux de villégiature les plus connus du Canada.

Une foule d'Européens arrivent aussi au pays pour la belle saison et se dirigent vers l'ouest canadien pour aller jouir, dans les Rocheuses, des splendides panoramas que ces majestueuses montagnes of-frent aux yeux du touriste émer-veillé. La compagnie du C. P. R. vient justement de rouvrir son hôtel de Banff, après lui avoir fait subir les plus importantes amé-liorations. On entendait dans cet endroit des guides suisses pour la commodité de ceux qui veulent se livrer au plaisir de la chasse au gros gibier dans le montagne, ou faire l'ascension des pics gigantesques qui surplombent la con-trée, couverts de leur éternel man-teau blanc.

Au cours des premiers six mois de cette année, la compagnie du Pacifique Canadien a colonisé 101,156 acres de ses propres ter-rains. Sur cette importante su-perficie se sont établies 457 fami-les formant un total de 1765 âmes; nous obtenons ainsi une moyenne de 221 acres par famille.

Ces chiffres, surtout pendant la période pluvieuse que nous tra-aversons actuellement, sont assez éloquentes et prouvent l'efficacé du département des Ressources Naturelles de cette compagnie.

### Les nouveaux navires du C. P. R.

La compagnie du Pacifique Canadien vient d'enrichir sa flotte de deux unités par le récent lan-cement, en Ecosse, du "Missinabie" aux chantiers de Barclay et Curle, et du "Princess Margaret", aux chantiers de Denny Bros., à Don-barton. Nous pouvons maintenant donner les caractéristiques de ces deux paquebots qui ne seront pas sans ajouter encore à la popularité que possède déjà la superbe flotte de cette compagnie.

Le "Missinabie", dont le paque-bot frère, le "Metagama", est ac-tuellement en construction, aux mêmes chantiers et sera lancé bien-tôt, est un navire à deux hélices jaugeant 18,000 tonnes; il a 520 pieds de long, 64 de large et 41 de profondeur. La capacité de sa cargaison est de 400,000 pieds cubes; il pourra en outre transporter 520 passagers de deuxième et 1,200 d'entrepont; l'équipage sera de 300 hommes.

On n'a rien épargné pour placer dans ce palais flottant tout le confort et le luxe que l'on puisse dési-rer. Il y aura à bord 32 cha-louses de sauvetage, dont une action-née par un moteur; elles seront amplement suffisantes pour contenir tout le monde à bord. Les systèmes de ventilation et de chau-fage seront aussi des plus moder-nes. Le "Missinabie" et le "Me-tagama" seront mis en service sur l'Atlantique et seront du type les navires à deux classes.

Le "Princess Margaret", de moindre grandeur, car il sera af-fecté au service de la côte du Pa-cifique, de Seattle, Vancouver à Victoria, a les dimensions sui-vantes: 395 pieds de long, 54 pieds de large et 28,3 pieds de profon-deur; il sera actionné par des tur-bines chauffées à l'huile.

Lors de son lancement à Don-barton, à la fin du mois dernier, le "Princess Margaret" fut bap-tisé par Mme René Redmond, plus jeune fille de sir Thomas Shaugh-nessy, actuellement en voyage de noces en Europe. Un autre navire de même modèle, le "Princess Irene", est présentement sur les chantiers de Denny Bros. et fera aussi le service sur la côte de la Colombie Anglaise.

### JOSEPH COTE

Agent d'Assurances  
Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie.  
Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.  
120 rue Clarence, Ottawa.  
Téléphone: Rideau 1390.

## CHARBON

Nous en avons en quantité de toutes les grosseurs, et de qualité garantie. Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres.  
**O'REILLY & BELANGER, Limited.** 38 rue Sparks, Bâtiment de Russell. Tél.: Q. 861.

### GARE AU POISON

Dans deux ans, la loi vous défendra l'usage des allumettes au bout empoisonné par le phosphore blanc.  
Mais d'ici-là, que devez-vous faire?  
N'achetez que les allumettes **D'EDDY** portant la marque **SESQUI**.  
Elles sont vierges de tout poison et n'offrent ainsi aucun danger.

### J. D. GRENIER,

Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie, peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALETOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché que n'importe où ailleurs.  
C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie.  
278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.  
Téléphone: Rideau 957.

### Canadian Northern Steamships Limited

**THE ROYAL LINE**  
La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide  
Départ de Montreal  
**Royal George le 30 Juin**  
On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris.  
Ateliers avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la sainte-Étienne.  
**S.-J. MONTGOMERY**  
RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE: QUEEN-3644.

### Vous vous demandez souvent:

Qu'puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance?  
**Nous vous répondons:**

**LES MEILLEURS RESULTATS** ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recom-mandable. Les ateliers de:

## LA JUSTICE

soit ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles.

Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

**457-459 rue Sussex, Ottawa**

Téléphone: Rideau 736.

### Ferronnerie à Bon Marché.

Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant.  
Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50.  
**Patins H. Boker—Au prix coûtant.**  
Traîneaux, Hockeys, Raquettes. Au prix du gros.  
Economisez, faites vos achats à notre magasin.  
**McDOUGAL'S LIMITED**  
531 rue Sussex. Téléphone: Rideau 2316.

### Les forces catholiques

Nous extrayons du très intéressant travail de R. P. Alexis, l'Église catholique au Canada, les données historiques et statistiques relatives à la province ecclésiastique d'Ottawa.

Cette province est située, mi-partie, dans la province civile et catholique de Québec, mi-partie dans le protestant Ontario.

Lorsque, vers le milieu du siècle dernier, la province d'Ontario prit, grâce à l'émigration anglo-saxonne, les merveilleux développements qui l'ont placée à la tête des provinces de la Puissance, l'on pensa un instant que l'avenir du catholicisme y serait lié aux destinées des fils de l'Irlande. Et cette opinion était fondée sur des faits, puisque, de 1830 à 1860, plus de deux cent mille catholiques de cette nationalité s'y établirent. Mais le sort a voulu que, depuis, le mouvement qui poussait les émigrants sur nos plages ait presque complètement cessé. Des jours meilleurs ont lui pour la malheureuse Irlande, et le peuple martyr se rattache au sol chéri de la patrie.

Il est donc providentiel que les Canadiens-français aient commencé d'entourer l'Ontario par toutes ses frontières, du nord au sud, de l'est à l'ouest, et que la fécondité de la race remplisse les vides créés par la stérilité volontaire de beaucoup de familles protestantes. C'est ainsi que la vieille ferrière arangiste tombera avec le temps au pouvoir des papistes.

La province d'Ottawa comprend les diocèses d'Ottawa, de Pembroke, du Témiscamingue et de Mont-Laurier.

#### 1. DIOCESE D'OTTAWA

De toutes les villes canadiennes celle n'est plus élégante et plus artistiquement bâtie que notre capitale fédérale. Ottawa, en effet, avec ses larges rues asphaltées, bordées d'arbres, ses chalets aux toits polonois, son fleuve superbe, "chapelet dont les grains sont des îles et la chaîne des rapides", ses palais, ses ministères, son parlement, qui ne craignent pas la comparaison avec les plus beaux monuments de Londres et de Paris, ses squares, ses boulevards, ses rivières, ses canaux, mérite assurément d'être appelée sans railleur la Washington du nord. Et, quoique les protestants par leur richesse et tiennent le haut du pavé, les catholiques, grâce à leur nombre et à l'ardeur de leur foi, imposent à tous le respect pour leurs croyances.

Ottawa (87,000 habitants) fut longtemps, sous le nom de Bytown, un simple dépôt de chantiers, sa prospérité date du jour où la reine Victoria la choisit, 31 décembre 1857, pour la capitale de la Confédération dont on posait alors les bases. Mais, depuis déjà dix ans, elle avait été érigée en diocèse. Mgr Bourget, dont l'œil observateur percevait les ténèbres de l'avenir, avait prévu sa splendeur prochaine. Il voyait avec douleur les meilleures terres du pays tomber entre les mains des protestants, faute de prêtres pour irriguer la nos colons. Il obtint donc que, le 25 juin 1847, Mgr Guigues, Provincial des Oblats, congrégation récemment arrivée au pays, fût mis par le Saint-Siège à la tête du nouveau diocèse.

Cet homme apostolique commença son œuvre avec six prêtres séculiers, quelques religieux oblats et trente-deux mille fidèles. A sa mort le diocèse comptait 96,000 catholiques.

Dès 1882, son successeur, Mgr Duhamel, éprouvait le besoin de se décharger sur les épaules d'un collègue d'une partie de son immense territoire; en 1886, 8 juin. La Province ecclésiastique d'Ottawa fut créée en même temps que celle de Montréal; en 1889, l'Université catholique recevait de Rome ses lettres d'érection canonique; enfin, le 27 septembre 1908, la fondation du Vicariat apostolique du Témiscamingue consacrait définitivement l'autonomie de la nouvelle Province.

Le diocèse d'Ottawa est aujourd'hui, sans conteste, après Québec, et Montréal, le plus important de la Puissance.

Cette Province ecclésiastique est établie, à cheval, des deux côtés de l'Ottawa, sur les provinces civiles de Québec et d'Ontario. Une telle disposition paraît étrange, au premier abord, mais elle s'explique et semble providentielle lorsqu'on réfléchit à quels besoins elle répond. Pour favoriser l'invasion pacifique des Canadiens catholiques dans l'Ontario protestant ne fallait-il pas unité de vue dans la direction et l'abondance d'instruments dans l'exécution? Et le succès a bien prouvé la sagesse du plan, puisque, aujourd'hui, les comtés de Prescott et de Russell, le comté de Nipissing, et les territoires du Nouvel Ontario sont occupés complètement à notre foi, ou en bonne voie de l'être. Dans la ville même d'Ottawa, sur une population totale de 87,062 habi-

tants, au compte 43,245 catholiques, dont 26,732 sont français.

#### 2. DIOCESE DE PEMBROKE

En remontant l'Ottawa on rencontre, en face du lac et de l'île des Allumettes, la jolie petite ville industrielle de Pembroke, (6,000 habitants). C'est là que, le 12 juillet 1886, un évêque fut installé avec le titre de Vicaire apostolique de Pontiac. Il avait à administrer des régions immenses qui s'étendaient depuis le Manitoba et la Baie d'Hudson jusqu'aux limites du diocèse de Québec. Et quoique ces pays fussent presque totalement inhabités, on comprend qu'un jour devait venir où leur visite et leur surveillance dépasseraient les forces d'un seul homme.

Pembroke fut érigé en diocèse régulier le 4 mai 1889.

Des événements mémorables ont hâté la date d'une nouvelle division que tout le monde savait nécessaire.

Le gouvernement fédéral entreprit, récemment, la construction, dans le nord canadien, d'un nouveau chemin de fer transcontinental qui ouvrit à la colonisation de vastes terrains, que les exploitateurs s'accordent à déclarer susceptibles de culture. D'autre part, la découverte, sur les bords du lac Témiscamingue, d'abondantes mines de cobalt et d'argent a attiré dans ces cantons une foule d'ouvriers et d'industriels dont le nombre grandit tous les jours.

Dans ces conjonctures, l'évêque de Pembroke, Mgr Lorrain, a demandé et obtenu du Saint-Siège, 22 septembre 1908, la création du Vicariat apostolique du Témiscamingue. Espérons que ce Vicariat qui commence sous d'aussi brillants auspices tiendra toutes les promesses de sa naissance.

Il faut avouer que l'évêque de Pembroke, en agissant comme il a fait, montra un grand esprit d'abnégation, car il a renoncé à la seule partie de son diocèse qui pût se développer à l'aise, et s'est réduit à un territoire, en partie stérile, en partie envahi par la colonisation protestante. Ce n'est que dans les cantons orientaux du Nipissing que les catholiques peuvent encore trouver des terres à leur disposition.

#### 3. VICARIAT APOSTOLIQUE DU TEMISCAMINGUE

Les prévisions que nous formions en 1909 se sont amplement réalisées. Les mines de Cobalt sont maintenant fameuses; les villes naissent comme par enchantement soit sur les bords du lac Témiscamingue, soit sur la nouvelle ligne du Grand Tronc Pacifique aujourd'hui à peu près terminée. La terre de ces régions septentrionales se révèle excellente pour la culture, et les colons affluent.

Mgr Latulipe s'est construit une superbe cathédrale dans la jolie et déjà populeuse ville de Haileybury. Un collège classique est ouvert. Des couvents, des hôpitaux, etc., etc., ont été fondés et prospèrent. Bref, rien d'essentiel ne manque. Dans quelques années le Vicariat du Témiscamingue aura peut-être besoin d'être lui-même subdivisé.

#### 4. DIOCESE DE MONT-LAURIER

L'an dernier, 1913, Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, jugeant le moment propice de réaliser un plan depuis longtemps entretenu, a obtenu du Saint-Siège la création du diocèse de Mont-Laurier, 21 avril 1913.

Ce nouveau diocèse, qui comprend la partie septentrionale et montagneuse du diocèse d'Ottawa, constitue ce qu'on appelle un territoire de colonisation. Est-ce à dire que toutes les terres vacantes soient aptes à la culture? Non certes. Mais plusieurs ont une valeur couverte de bois pour servir de naissance à des papistes. Cette région des Laurentides, si aimée du curé Labelle, le grand patriote, avec ses montagnes, ses forêts, ses lacs innombrables, semble appelée à devenir la Suisse du Canada. Un chemin de fer la pénètre de part en part. Des bords du lac de Sainte-Agathe de nombreux Montréalais ont construit des résidences d'été. Nous offrons au premier évêque de Mont-Laurier, Mgr F.-X. Brunet, l'expression, pour lui et pour son œuvre, de nos vœux de prospérité.

Le diocèse de Mont-Laurier compte 35,191 habitants presque tous français et catholiques.

#### On demande

ON DEMANDE une institutrice graduée dans les deux langues dans la province d'Ontario pour l'école séparée de Rainy River. Salaire offert, \$500.00 par an. S'adresser à M. Louis Patenaude, Rainy River. 24-7-36.

### Pour la "Sentinel"

Dans un billet du soir qui porte cette rubrique, Le Passant parle comme suit dans le *Devoir*:

"L'enseignement bilingue, c'est entendu, déforme l'intelligence, paralysé l'essor des facultés cérébrales.

"Un petit Canadien-français qui, en même temps que l'anglais, apprend sa langue maternelle, ne saurait être qu'un individu inférieur.

"C'est pour l'arracher à cette infirmité évidente, et par pure bonté d'âme, que le gouvernement ontarien a édicté le règlement No. 17.

"Si vous ne le croyez pas, demandez à l'*Orange Sentinel* et à ses pareils.

Et passez-leur donc, pour fortifier leur jugement, ce petit fait: "Aux derniers examens d'entrée à McGill—section des sciences appliquées—c'est un étudiant du nom de J.-A. Dionne qui est arrivé premier avec 971 points sur un total possible de 1,000, devançant, dans un examen anglais, tous ses concurrents de langue anglaise.

"Et ce malheureux n'avait fréquenté que des écoles bilingues—l'Académie commerciale et le Mont Saint-Louis.

"N'est-ce point scandaleux? et n'allons-nous devenir si un pareil système se maintient, hez nous?"

### Grandetombola

M. J.-E. Fauteux, organisateur du grand concours de popularité (côté des Dames) dans la grandetombola faite au profit de la nouvelle église de Saint-François d'Assise, nous adresse la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Le succès de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église Saint-François d'Assise ayant subi un échec (au point de vue financier) par le fait de la mauvaise température, les paroissiens ont cru qu'il serait juste d'offrir au public charitable un autre moyen qui pourrait aider à couvrir une partie des dépenses encourues par cette importante entreprise.

Dans ce but, on a organisé une tombola en même temps qu'un concours de popularité. Ce concours est institué entre les Dames tertiaires et les Hommes tertiaires.

Comme j'ai été choisi pour organiser la lutte en faveur des Dames tertiaires, je veux, par la bienveillance entremise de la "Justice", faire appel à tous ceux et surtout à toutes celles qui voudront bien m'aider à faire triompher notre candidate, Madame J.-B. Richard, présidente des Dames tertiaires, 327 rue Saint-André.

Il s'agit de vendre des BILLETS ROSES, représentant la couleur qui symbolise le côté des Dames. Je demande donc à tous et à toutes de bien vouloir vendre ou faire vendre les billets roses que je me ferai un plaisir de fournir à ceux qui en feront la requête.

On n'a qu'à m'adresser un mot à 56 avenue Melrose et je ferai parvenir immédiatement les BILLETS ROSES demandés. Je serais en outre très reconnaissant aux personnes charitables qui m'enverront l'adresse de quelques-uns de leurs amis, afin que je puisse leur demander leur concours dans la belle œuvre entreprise.

Vous remerciant, M. le Rédacteur, de votre aimable hospitalité, et espérant que les Dames d'Ottawa tiendront à honneur de faire triompher une des leurs, en achetant et en faisant vendre le plus possible de BILLETS ROSES, je demeure votre tout dévoué,

J.-E. FAUTEUX, 56 avenue Melrose, Ottawa.

### Bibliographie

#### "L'Église catholique au Canada"

Sous ce titre, l'Action Social-Catholique vient de publier, en une très belle brochure de près de 100 pages, une deuxième édition, revue et complétée, de l'excellent "Précis historique et statistique préparé, en 1909, à l'occasion du Premier Concile Plénier à Québec", par le T. R. Père Alexis Capurin.

Cette nouvelle édition contient toutes les dernières statistiques et les plus récents renseignements, fournis par le recensement canadien de 1911, sur la situation de l'Église catholique en notre pays, et des notes sur l'organisation complète de notre hiérarchie nationale jusqu'en mai 1914, avec toutes les conclusions utiles qui se dégagent de ces notions.

C'est un tableau historique et statistique de la fondation de tous nos diocèses catholiques du Canada, avec leurs œuvres respectives, des développements qu'ils ont pris, de la position qu'ils ont acquise. On y trouve établie, en même

temps, la force numérique comparative des divers éléments ethniques dont se composent ces diocèses, et tout cela avec une louable précision, une exactitude partout loyale et généreuse. Cette brochure constitue un instrument d'étude et d'information utile, nous dirions même indispensable, non seulement aux chercheurs et publicistes, mais à tous les catholiques canadiens désireux de se mettre bien au fait de l'histoire de l'Église en notre pays, de son état présent et de ses perspectives d'avenir.

Nous nous faisons un devoir de recommander vivement à tous nos lecteurs cet ouvrage, de primordiale importance.

On peut se le procurer au Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec, au prix de 15 sous l'unité, franco; \$1.50 la douzaine et \$10.00 le cent, frais de port en sus.

Des demandes seront reçues par les sous-signés, jusqu'au quinze d'août, pour des instituteurs et institutrices pour les Ecoles séparées d'Ottawa, pour le terme commençant le 1er septembre.

Les salaires seront comme suit: détenteurs de certificats de troisième classe, \$450.00; détenteurs de certificats de seconde classe, \$500.00; principaux pour les écoles de trois classes ou moins, \$600.00; principaux pour les écoles de quatre classes ou plus, \$700.00.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

### Pour l'enseignement

Des demandes seront reçues par les sous-signés, jusqu'au quinze d'août, pour des instituteurs et institutrices pour les Ecoles séparées d'Ottawa, pour le terme commençant le 1er septembre.

Les salaires seront comme suit: détenteurs de certificats de troisième classe, \$450.00; détenteurs de certificats de seconde classe, \$500.00; principaux pour les écoles de trois classes ou moins, \$600.00; principaux pour les écoles de quatre classes ou plus, \$700.00.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

institutrices pour les Ecoles séparées d'Ottawa, pour le terme commençant le 1er septembre.

Les salaires seront comme suit: détenteurs de certificats de troisième classe, \$450.00; détenteurs de certificats de seconde classe, \$500.00; principaux pour les écoles de trois classes ou moins, \$600.00; principaux pour les écoles de quatre classes ou plus, \$700.00.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Les postulants qui possèdent la double qualification de l'anglais et du français voudront bien mentionner ce fait dans leurs demandes.

S.-M. GENEST, Président, 202, rue Queen, Ottawa, 20 juillet 1914.

#### On demande

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice bilingue qualifiée pour Ontario pour l'école séparée No. 12 du Township de Nepean, Bellevue (banlieue d'Ottawa) pour l'année scolaire 1914-15. S'adresser à M. S. Cousineau, City View, Ont.

Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull.

## Grande vente de 3e anniversaire chez Jos. Paquin,

14-16-18 rue Youville, HULL.

ETTE vente fera l'étonnement de Hull d'Ottawa et les environs. Trois ans d'un succès constant voilà l'événement que je veux commémorer par une vente extraordinaire. Il y a trois ans je débutais modestement, n'ayant pour capital que mon expérience et ma bonne volonté. Aujourd'hui mon magasin ne le cède en rien à n'importe quel autre, non seulement à Hull mais aussi à Ottawa.

Ces faits parlent eloquemment par eux-mêmes en faveur de mes prix et de la qualité des marchandises que je tiens continuellement en magasin.

Durant cette vente d'anniversaire, j'offrirai mes marchandises à des prix qui feront sensation et resteront longtemps dans la mémoire du public acheteur de Hull et des alentours.

Le plus beaux stock de meubles et de poêles qu'il y ait à Hull et Ottawa sera vendu à des prix ridicules.

Ouverture de cette vente jeudi, le 6 aout à 9 hrs. a. m., pour se terminer jeudi, le 13 aout. 8 JOURS SEULEMENT.

## JOS. PAQU